

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS D'ENTREPRISES

1. Accueil des cercles:.....	1
2. Pointage des clubs:.....	1
3. Bilan des compétitions 2005-2006:.....	1
4. Composition des groupes pour 2007-2008:.....	2
5. Propositions de modifications de règlement:.....	2
6. Calendrier de la saison 2007-2008:.....	2
7. Assemblée Générale de la LIFE:.....	3
8. Questions diverses:.....	3

1. Accueil des cercles:

Monsieur André Rasneur accueille les cercles et leur souhaite la bienvenue, Il s'avère que les convocations ont été envoyées avec deux horaires différents mais tout le monde – ou presque - est arrivé pour 9 heures.

2. Pointage des clubs:

Monsieur Sojka effectue le pointage des clubs:

Liste des cercles présents ou représentés:

Air France – Alcatel – ASCE SE – ASCB Paris Saint Lazare – ATSCA Finances – Banque de France – BNP Paribas – Club 608 – Ermont – Groupe Alpha – Lucent – Renault – SCPO

Excusé: Peugeot-Citroën

Les cercles suivants n'ont pas envoyé de représentant: Degrémont – Iveco – Métro

Deux autres joueurs sont également présents. (Questel et Truong)

Monsieur Patrick Humbert se félicite d'avoir reçu une convocation ainsi que l'ordre du jour. Il participe à cette Assemblée générale en qualité de Président du Comité départemental de Paris des Echecs.

Monsieur André Rasneur le remercie pour ses efforts qui consiste en la recherche et fourniture d'une salle pour la finale de la compétition. A ce sujet, il est signalé que la date initialement retenue tombe trop près d'un jour férié ce qui peut poser des problèmes de pont. Une autre date est alors retenue.

3. Bilan des compétitions 2005-2006:

Monsieur Bréban fait le bilan de la compétition en première division, qui voit la victoire du Club 608 devant l'ATSCAF et le SCPO. En seconde division, c'est Air France et le Club 608 qui s'imposent.

Pour la division III, deux équipes terminent ex-aequo: Peugeot-Citroën et le SCPO.

C'est le Club 608 et le groupe Alpha qui s'imposent en 4ème division qui s'est jouée en matches aller retour.

Monsieur Sojka interroge les clubs de cette division pour savoir ce qu'ils pensent de la méthode employée. Tous se disent satisfaits.

Monsieur Sojka émet alors une proposition qui sera soumise au vote des clubs:
Si le nombre d'inscrits en division IV est compris entre 7 et 10, il y aura une poule unique en division IV.

Si le nombre d'équipes est de 5 ou 6 équipes, les matches se joueront en aller-retour.

Si le nombre d'équipes est inférieur à 5, on fusionnera les divisions III et IV dans deux poules de 7 équipes maximum. Les deux dernières rondes (8 et 9) consisteront en matches de classement entre équipes arrivées aux mêmes rangs dans les deux poules. Le classement final ainsi déterminé permettra de préparer la saison ultérieure.

Deux clubs s'abstiennent et deux votent contre. La proposition est donc adoptée.

4. Composition des groupes pour 2007-2008:

Les poules ont été envoyées aux cercles et ne constituent qu'une indication, les activités reprenant dans les cercles début septembre. Toutefois les clubs devront s'inscrire plus tôt puisque le calendrier est modifié par l'Assemblée générale et que la première ronde interviendra dès le 6 octobre.

Sont désignés directeurs de groupe:

En division I; M. Eric BREBANT

En division II: M. Thierry BOURRE

En division III: M. Bernard SOJKA

5. Propositions de modifications de règlement:

De longues discussions se sont engagées sur les propositions de modification des règlements.

Les propositions envoyées aux cercles sous les numéros 1, 1Bis et 3 sont toutes rejetées par l'assemblée générale.

La proposition 2 est jugée trop compliquée mais son esprit est conservé. Elle est réécrite comme suit: Un forfait individuel dans une équipe est sanctionné par le retrait d'un point de match dès la 3ème infraction. Tout nouveau forfait individuel aura dès lors le même tarif.

Cette proposition est adoptée par 7 votes contre 6,

La proposition 4 est amendée et validée par l'AG (8 voix pour et 2 contre, 2 abstentions): elle devient:

Un forfait général à la dernière ronde est sanctionné par la rétrogradation de l'équipe concernée.

La proposition 5 est adoptée à l'unanimité:

Le championnat de Paris Ile de France des Entreprises est ouvert aux clubs d'Echecs des Entreprises, des Administrations, des Universités et des Grandes Ecoles.

6. Calendrier de la saison 2007-2008:

Après d'âpres discussions, la calendrier s'établit comme suit:

RONDE 1	06 OCTOBRE 2007
RONDE 2	10 NOVEMBRE 2007
RONDE 3	08 DECEMBRE 2007
RONDE 4	12 JANVIER 2008
RONDE 5	02 FEVRIER 2008
RONDE 6	16 FEVRIER 2008
RONDE 7	29 MARS 2008
RONDE 8	12 AVRIL 2008
RONDE 9	17 MAI 2008

7. Assemblée Générale de la LIFE:

Messieurs Humbert, Rasneur et Clauzel invitent tous les cercles à se rendre l'après-midi même à l'Assemblée électorale de la LIFE. A défaut, ils leur conseillent de se faire représenter par l'un d'eux.

8. Questions diverses:

L'article 16 doit être aligné sur les règlements des tournois et le nombre de forfaits généraux tolérés diminué en conséquence (1). (8 voix pour, 2 contre et 2 abstentions).

La BNP propose de renuméroter les articles afin de pallier l'absence d'article 9. Unanimité pour.

La BNP indique étudier la possibilité d'organiser les Championnats de FRANCE.

Il est 12 h 40 et le SCPO offre alors un vin d'honneur pour clôturer cette fructueuse réunion de travail.